

Extrait du Sciences41

<http://sciences41.tice.ac-orleans-tours.fr/php5>

Dans la Nouvelle République n du mercredi 12 décembre
2007

Le dentiste, on y va même quand on n'a pas mal aux dents !

- Documents - Témoignages -

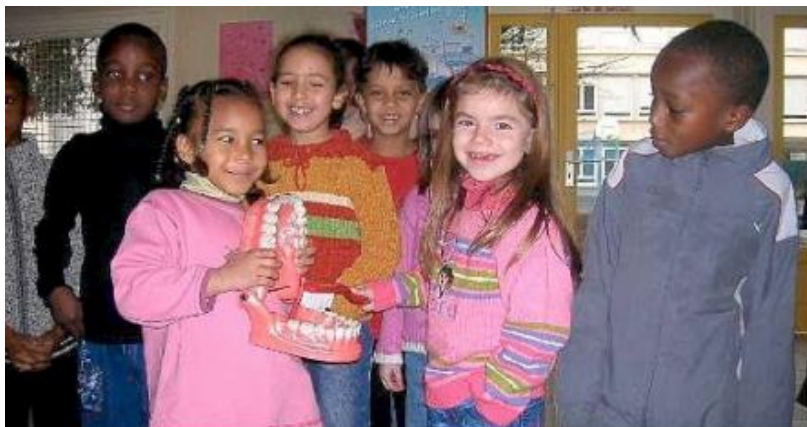
Date de mise en ligne : mercredi 12 décembre 2007

Description :

La CPAM de Loir-et-Cher finance et pilote actuellement une action de prévention bucco-dentaire auprès des CP de l'école Mirabeau de Blois. Action qui concerne toutes les classes de CP du département.

Sciences41


La CPAM de Loir-et-Cher finance et pilote actuellement une action de prévention bucco-dentaire auprès des CP de l'école Mirabeau de Blois. Action qui concerne toutes les classes de CP du département.



La prévention dentaire dès 6 ans est une nécessité de santé publique, constate l'Assurance maladie. « 80 % des enfants de 6 ans ne consultent pas de dentiste, alors qu'à cet âge apparaît la première molaire permanente, dent la plus atteinte par la carie. » C'est pour cette raison que la CPAM de Loir-et-Cher a décidé d'aller à la rencontre des enfants à travers des opérations de sensibilisation dans les classes. Comme ce mardi-là, à l'école Mirabeau de Blois, école pilote du projet. Hélène Chollet, jeune chirurgien-dentiste est venue porter la bonne parole. Apparemment, les enfants connaissent bien les messages de prévention. En théorie. « Se brosser les dents trois fois par jour, ne pas manger trop de sucre », clament-ils en chœur. « Et aller tous les ans chez le dentiste, même si on n'a pas mal aux dents, vous le faites aussi ? », insiste Hélène Chollet.

<h4>Dépistage gratuit</h4>

Moins sûr. Tous ces enfants ont reçu dans l'année une invitation à bénéficier d'un dépistage gratuit. Les soins éventuels sont ensuite pris en charge par l'Assurance maladie, sans avance de frais. A ce jour, très peu ont profité de l'opportunité. De même, la CPAM avait bien pris soin d'inviter les parents aux séances de sensibilisation. Ce matin, dans la classe de Clarisse Daveau, trois seulement se sont déplacés. L'enseignante compte donc sur les enfants pour faire remonter le message, en répétant et répétant sans relâche. « Brossage et visite chez le dentiste, il faut en parler chez vous ! » Souhaitons que brosse à dent et dentifrice remis à chacun en fin de séance ont permis d'aborder le sujet à la maison

Correspondante Blois nord, Monique Cabourg **<h2> M'T dents, c'est maintenant !  </h2>**

Le programme national M'Tdents lancé en janvier dernier par l'Assurance maladie permet à tous les jeunes de 6, 9, 12, 15 et 18 ans de bénéficier d'un examen de prévention dentaire gratuit. Pour cela, un mois avant la date anniversaire de chaque bénéficiaire, les parents reçoivent un courrier personnalisé qui invite le jeune à prendre rendez-vous chez un chirurgien-dentiste conventionné de son choix. Au cours de cet examen, le praticien donne des conseils et enseigne les bons réflexes pour une bonne santé bucco-dentaire. Si des soins s'avèrent nécessaires, ils sont ensuite pris en charge à 100 % par l'Assurance maladie, à condition d'être réalisés dans un délai de 9 mois. Attention ! les appareils orthodontiques et les prothèses sont pris en charge au taux habituel.